

**Formulaire de rétractation**  
**pour l'exercice du droit à rétractation applicable aux contrats**  
**conclus à distance et hors établissement**

A renvoyer au plus tard 14 jours après la date d'acceptation de la convention. Le délai commence à courir à compter du jour de la signature de la convention. La rétractation doit être envoyée avant l'expiration du délai rappelés ci-dessus par lettre recommandée avec accusé de réception à Maître Vincent DURAND, représentant la SELARL ACTIVE AVOCATS, avocat au barreau LYON, demeurant 62 Quai Charles de Gaulle 69006 LYON, Téléphone : 04 72 75 01 01 - Courriel : [vdurand@cogep-avocats.fr](mailto:vdurand@cogep-avocats.fr) et à Monsieur Valentin PETITCLERC, représentant de la SAS HELLO JUSTICE, dont le siège est situé 44Q rue Saint-Isidore, 69003 Lyon, Téléphone : [06 52 69 66 83](tel:0652696683) – Courriel : [valentin@hello-justice.com](mailto:valentin@hello-justice.com).

Je soussigné(e), Madame/Monsieur \_\_\_\_\_ , demeurant

\_\_\_\_\_ vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Contrat du \_\_\_\_\_ [*\*Date de la convention d'honoraires*] entre Maître Vincent DURAND, représentant la SELARL ACTIVE AVOCATS, la société HELLO JUSTICE, Tiers Financier, et moi-même en qualité de consommateur.

Signature du Client ayant la qualité de consommateur (*uniquement en cas de notification du présent formulaire sur support papier*)

Date de la rétractation :